BARÈME D'HONORAIRES

LIRG - SARL au capital de 10 000 € - RCS Rouen 838 091 858
Siège social : 71 rue Jeanne d'Arc 76000 Rouen
Tél : 02 35 15 03 03 - E-mail : rouengauche@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er janvier 2024

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 50.000 €	4.166,67 €	5.000 €
De 50.001 à 100.000 €	8,33 %	10 %
De 100.001 à 150.000 €	7,50 %	9 %
De 150.000 à 200.000 €	6,67 %	8 %
De 200.001 à 250.000 €	5,83 %	7 %
À partir de 250.001 €	5,00 %	6 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat : les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations :

Avis de valeur : sur devis avec un minimum de 360 € TTC à la charge du vendeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 360 € TTC à la charge du vendeur et 360 € TTC à la charge de l'acquéreur.

Pré-état daté : 180 € TTC à la charge du vendeur.

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.
N° TVA intra-communautaire : FR 84838091858 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 7606 2018 000 027 564 délivrée par la CCI Rouen Métropole 20 passage de la Luciline 76000 Rouen – Activité : Transaction sur immeubles et fonds de commerces.
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION.